Guide de prise en compte du Crapaud vert (*Bufotes viridis*) dans la mise en œuvre de la séquence “Éviter, Réduire, Compenser” (ERC)

7e Rencontres herpétologiques du Grand Est
05/11/2026

Émilie Busson (Cerema) : emilie.busson@cerema.fr
Marine Poupin (BUFO) : marine.poupin@bufo-alsace.org

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

BUFO

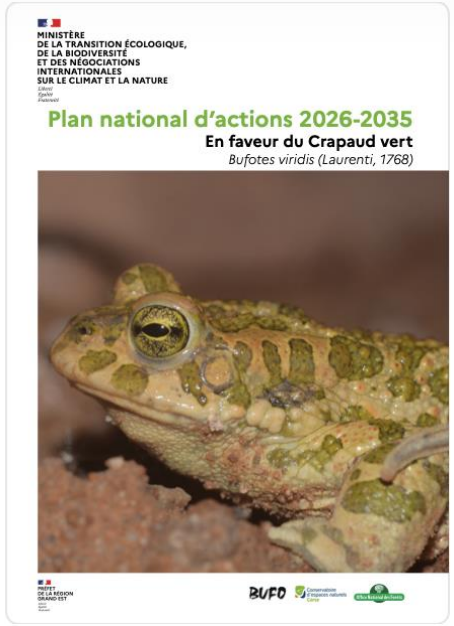


Introduction

Enjeu

- Espèce anciennement NT sur liste rouge UICN France > PNA (2014-2018)
- Espèce désormais classée LC en France et EN en Grand Est > PNA 2 (2026-2035)
- Individus et habitats protégés
- Espèce très mobile et appréciant les milieux à caractère « pionnier » :
 - subsiste en zones anthropisées > fortes pressions de réaménagement
 - colonisation des zones de chantiers > vulnérabilité





Introduction

Objectif du guide

accompagner les porteurs de projets, les bureaux d'études, les entreprises chargées de la réalisation et de l'exécution des travaux ou des opérations de génie écologique et les services instructeurs dans la prise en compte du Crapaud vert dans les projets d'aménagements

Historique

- 2018 : Financement DREAL
- 2021 : Étude télémétrique en Moselle (La Houve II)
- 2022 : Étude télémétrique en Alsace (Eugène/Théodore)
- 2023-2026 : Rédaction du guide ERC
- 2027 : Diffusion du guide (BE, porteurs de projets, etc.)


La Houve II


Eugène



Contenu du guide

Rédaction du document

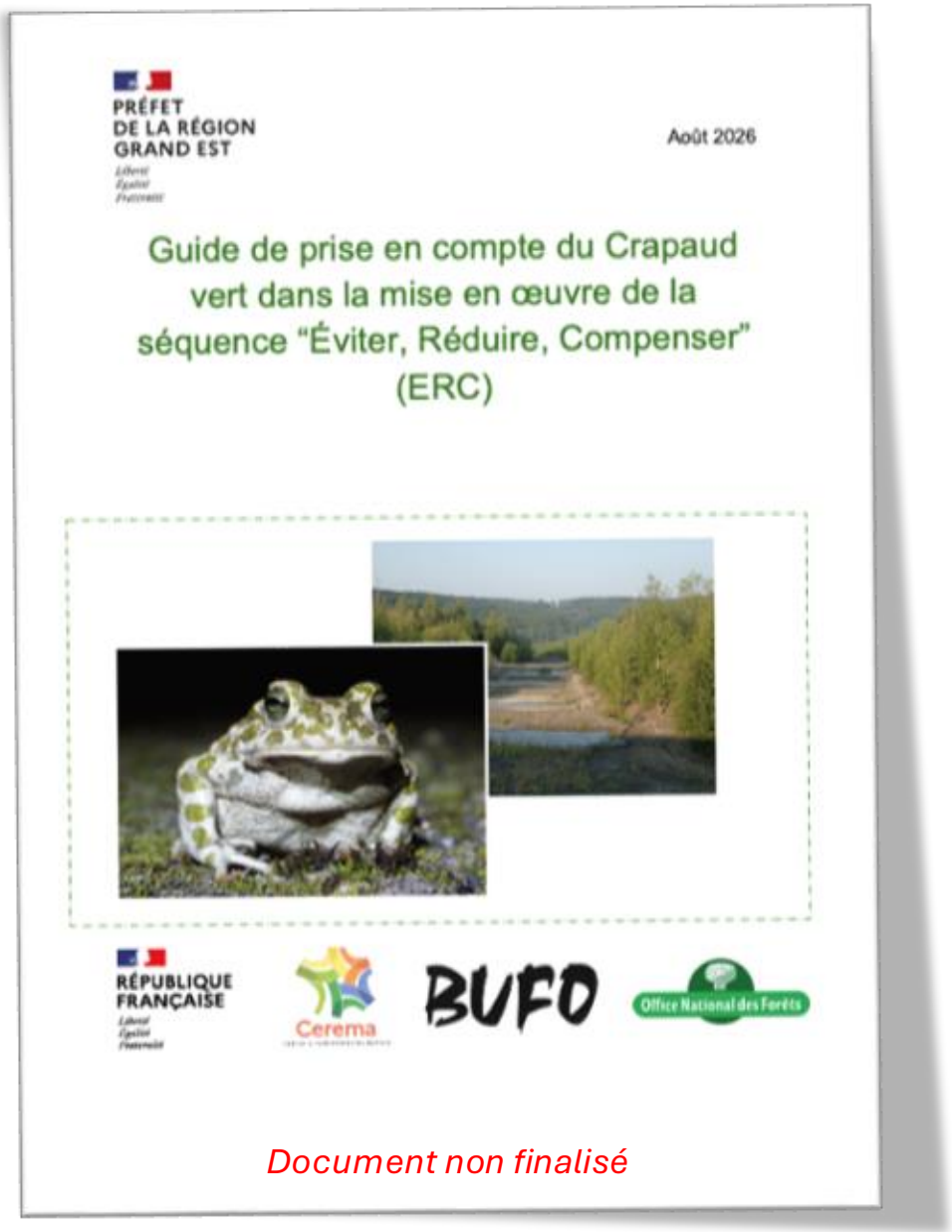
- 60-80 pages
- Comité de rédaction : DREAL GE, ONF, Cerema, BUFO
- Comité de relecture : CAUE, CENL, BUFO, Cerema, DREAL GE, CPIE Sud Champagne, SHF, HYLA, etc.
- Mise en page : DREAL GE

Sommaire

Avant-propos

1. Connaissance de l'espèce
2. Diagnostic initial, méthodes d'inventaires et de suivis
3. Contexte réglementaire
4. Déclinaison de la démarche ERC au Crapaud vert

Annexes



Contenu du guide

> 4. Déclinaison de la démarche ERC au Crapaud vert

Fiches V1 :

Mise en défens

Prévention des pollutions

Espèces exotiques envahissantes (EEE) : faune et flore

Capture / déplacements

Création et/ou restauration de :

- continuités écologiques
- milieux terrestres
- mares au caractère temporaire de la mise en eau

Concevoir ou requalifier des ouvrages en faveur de la transparence écologique

Organisation du chantier dans le temps et dans l'espace

→ Certains thèmes, comme l'abandon, la redéfinition du projet ou la sécurisation foncière, seront également **abordés sous forme de texte**.

La forme d’une fiche

E☒
R☒
C☐
A☐
S☐

Fiche 4.[x] - [INTITULÉ DE LA FICHE]	
Période du cycle de vie concernée	Adulte - Juvénile - Têtards / Larves - Pontes
Objectif(s) de la mesure	[En phase chantier] [En phase exploitation]
Moment de la mise en œuvre	Amont / Pendant / Aval du chantier
Descriptif	
Conditions d’efficacité	[En phase chantier] [En phase exploitation]
Modalité(s) de suivi	
Référence(s)	

Contenu d'une fiche
> 4.5 - Capture / déplacements

Les fiches sont en cours de relecture finale et leur contenu est susceptible d'évoluer lors des toutes dernières corrections.

Fiche 4.5 – Capture / Déplacements

Période du cycle de vie concernée	Ponte - têtards - juvénile - adulte — ERC-AS
Objectif(s) de la mesure	- Réduire la mortalité
Moment de la mise en œuvre	Phase chantier
Descriptif	La mesure consiste à capturer et déplacer manuellement à l'aide de seaux, ou via un dispositif de piégeage relevé quotidiennement, les amphibiens présents (la dérogation espèces protégées portera sur l'ensemble des espèces présentes et non pas uniquement sur le Crapaud vert) dans l'emprise du chantier (différents stades possibles): - *avant le démarrage des travaux* : le temps de déplacement des individus devant être réduit au maximum, il est nécessaire, avant toute opération de capture, d'avoir déjà à disposition - et à proximité - un site d'accueil (ou milieu de substitution) pour les relâcher. Ainsi, par exemple, une mare de substitution pourra être créée en amont des opérations de capture. - *pendant la durée des travaux* : des opérations de capture pourront être réalisées durant la phase chantier, notamment lors des périodes de migration des amphibiens, si la mise en défens ne permet pas une étanchéité complète du chantier par rapport aux milieux environnants (brèches, dégradations des clôtures, usure, etc.).  *A gauche : Opération de capture manuelle sur un chantier, en parallèle de la mise en défens du site. A droite : Déplacement de pontes vers une mare de substitution avant le démarrage des travaux. Source : Cerema* Cette mesure, menée sous la supervision d'une personne compétente nécessite d'obtenir une **dérogation espèces protégées.**

Contenu d'une fiche
> 4.5 - Capture / déplacements

Suite de la fiche :

Conditions d'efficacité	Afin d'être les plus exhaustives possible, plusieurs sessions de capture peuvent être programmées lors des périodes d'activité des amphibiens. Il convient donc de bien planifier les différentes phases du chantier en fonction des périodes sensibles du cycle de vie des individus. Le site d'accueil pour les relâchers devra être identifié et balisé correctement. En fonction de la configuration de chaque projet, il peut être nécessaire de prévoir également une mise en défens de la zone de travaux ou du site de relâcher de manière à éviter que les amphibiens ne retournent sur la zone de capture. Dans le cadre de ces opérations de capture, il conviendra de respecter le protocole d'hygiène permettant de limiter la propagation d'agents infectieux chez les amphibiens (lavage et désinfection du matériel utilisé). Afin de limiter l'attractivité de la zone en travaux, les ornières présentes sur le chantier sont régulièrement comblées.
Modalité de suivi	En vue d'établir le suivi du site après les travaux, il est important d'effectuer une collecte de données la plus complète possible à l'état initial (zone chantier et zone de relâcher). Après chaque opération de capture un bilan est établi, permettant ainsi de garder une trace du nombre d'individus collectés. Pour aller plus loin, en fonction des espèces déplacées, une photographie permettant la reconnaissance de chaque individu capturé (patterns dorsaux pour le crapaud vert) vient compléter ce bilan. Ces images pourront être exploitées lors des opérations ultérieures de recapture. La gestion du site d'accueil (contrôle de la végétalisation des plans d'eau, par exemple) sera éventuellement adaptée, voire corrigée, en fonction des résultats du suivi.

Conclusion et perspectives

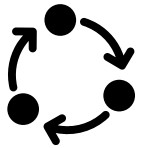


Dernière relecture	Finalisation du document	Mise en page	Publication
Mi-novembre 2026	Décembre 2026	1er trimestre 2027	Début 2e trimestre 2027

Conclusion et perspectives



Ce guide n'a pas vocation à être exhaustif ni être une liste de recettes à appliquer, **il donne un cadre de réflexion** et d'anticipation des mesures à mettre en œuvre tout en laissant la **possibilité de proposer d'autres actions**, qui doivent **toujours être adaptées au site concerné et à son contexte**.



Ce guide sera amené à évoluer et être mis à jour dans quelques années.



> Besoin de vos retours d'expérience pour enrichir la prochaine version !

Merci pour votre écoute

